



**POUR S'ABONNER AU SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA CRITIQUE, THÉÂTRE, MUSIQUE ET DANSE
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER ET À NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE**

par mail à : critiquesyndicat@gmail.com

À Madame la Présidente du Syndicat professionnel de la critique de théâtre, de musique et danse

Je soussigné(e) : _____

Domicilié(e) à : _____

Téléphones (*portable*) : _____ (*Fixe optionnel*) : _____

E-mail : _____

Souhaite m'abonner au Syndicat professionnel de la Critique Théâtre, Musique et Danse

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet du Syndicat professionnel de la critique et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition sur le site : <http://associationcritiquetmd.com/statuts/> ou sur demande à : critiquesyndicat@gmail.com

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Le montant de l'abonnement / cotisation annuelle a été fixé, dans le respect des conditions prévues à l'article 17 des statuts du Syndicat professionnel de la Critique Théâtre, Musique et Danse à **40€ (quarante euros)**.

Vous pouvez procéder au règlement :

- Soit en ligne par **carte bancaire sur la plateforme sécurisée HelloAsso (conseillé) :**

<https://www.helloasso.com/associations/syndicat-professionnel-de-la-critique-theatre-musique-danse/adhesions/abonnement-a-la-liste-des-generales-2024>

- Soit faire un **virement bancaire :**

Banque CIC – Crédit Industriel et Commercial - **FR76 3006 6106 8100 0107 0590 161 BIC CMCIFRPP**

- **Soit par chèque :** si vous êtes dans l'incapacité de procéder au règlement en ligne vous pouvez toujours adresser votre paiement par chèque, d'un montant de 40€ (quarante euros), libellé à l'ordre de :

Syndicat professionnel de la Critique Théâtre, Musique et Danse

à l'adresse postale du Syndicat : **Hôtel de Massa – 38 rue du Faubourg Saint-Jacques – 75014 Paris**

L'abonnement, pour l'année 2024, prendra effet immédiat.

Vous recevrez ensuite nos formulaires pour l'inscription des spectacles et concerts que vous défendez

Les listes mensuelles des générales (théâtre et musique) sont adressées aux attaché(e)s de presse et aux administrateurs/chargés de communication de structures culturelles qui souhaitent s'abonner à cette liste établie par nos soins. Elles sont envoyées, le 20 de chaque mois, par mail et également accessible via la rubrique dédiée dans l'espace personnel de notre site, à nos membres adhérents (journalistes / critiques).

J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des abonnés du Syndicat professionnel de la Critique et accepte de verser ma cotisation pour l'année 2024.

Fait à _____, le _____ 2024.

Signature : (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)